



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial 95.2021 - édition du 09/04/2021





Décision n° 13-2021 - Délégation de signature à Dominique VAZIA

La Directrice Générale du CROUS de Nice Toulon

- Vu la loi 55-425 du 16 avril 1955 portant créations des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Vu le décret 65-1009 du 26 novembre 1965 créant un Centre Régional des Œuvres Universitaires dans l'académie de Nice
- Vu la décision du Conseil d'Administration du 30 novembre 2018 autorisant la signature des contrats et des marchés dans la limite du budget voté par le conseil d'administration
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique
- Vu le décret 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- Vu l'arrêté ministériel du 04 mars 2019 portant nomination de Mireille BARRAL dans l'emploi de Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nice-Toulon
- Vu l'arrêté ministériel du 24/02/2020 portant affectation de Madame Dominique VAZIA au CROUS de Nice-Toulon au 01/09/2019

DECIDE

Article 1 : Il est donné délégation de signature permanente et non subdélégable à Madame Dominique VAZIA, technicienne du service Projets et Travaux, pour signer au nom de la Directrice Générale :

- la confirmation et certification du service fait.

Article 2 : la présente décision prend effet à compter du 02/04/2021. Elle prend fin automatiquement à la date de fin de fonction de l'intéressé(e) ou après retrait ou simple décision du délégant.

Fait à Nice le : 02/04/2021



Mireille BARRAL



Décision n° 14-2021 - Délégation de signature à François DONATO

La Directrice Générale du CROUS de Nice Toulon

- Vu la loi 55-425 du 16 avril 1955 portant créations des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Vu le décret 65-1009 du 26 novembre 1965 créant un Centre Régional des Œuvres Universitaires dans l'académie de Nice
- Vu la décision du Conseil d'Administration du 30 novembre 2018 autorisant la signature des contrats et des marchés dans la limite du budget voté par le conseil d'administration
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique
- Vu le décret 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- Vu l'arrêté ministériel du 04 mars 2019 portant nomination de Mireille BARRAL dans l'emploi de Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nice-Toulon
- Vu l'arrêté ministériel du 25/09/2019 portant affectation de Monsieur François DONATO au CROUS de Nice-Toulon au 01/09/2019

DECIDE


Article 1 : Il est donné délégation de signature permanente et non subdélégable à Monsieur François DONATO, responsable de la maintenance et de l'exploitation de l'Unité de Gestion Hébergement Nice Centre, pour signer au nom de la Directrice Générale :

- la confirmation et certification du service fait.

Article 2 : la présente décision prend effet à compter du 02/04/2021. Elle prend fin automatiquement à la date de fin de fonction de l'intéressé(e) ou après retrait ou simple décision du délégant.

Fait à Nice le : 02/04/2021




Mireille BARRAL



Décision n° 15-2021 - Délégation de signature à Alain DARNAUD

La Directrice Générale du CROUS de Nice Toulon

- Vu la loi 55-425 du 16 avril 1955 portant créations des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Vu le décret 65-1009 du 26 novembre 1965 créant un Centre Régional des Œuvres Universitaires dans l'académie de Nice
- Vu la décision du Conseil d'Administration du 30 novembre 2018 autorisant la signature des contrats et des marchés dans la limite du budget voté par le conseil d'administration
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique
- Vu le décret 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- Vu l'arrêté ministériel du 04 mars 2019 portant nomination de Mireille BARRAL dans l'emploi de Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nice-Toulon
- Vu le contrat à durée indéterminée n° 578 du 01/11/2016 portant affectation de Monsieur Alain DARNAUD au CROUS de Nice-Toulon au 01/11/2016

DECIDE

Article 1 : Il est donné délégation de signature permanente et non subdélégable à Monsieur Alain DARNAUD, responsable de la maintenance et de l'exploitation de l'Unité de Gestion Hébergement Nice Nord, pour signer au nom de la Directrice Générale :

- la confirmation et certification du service fait.

Article 2 : la présente décision prend effet à compter du 02/04/2021. Elle prend fin automatiquement à la date de fin de fonction de l'intéressé(e) ou après retrait ou simple décision du délégant.

Fait à Nice le : 02/04/2021




Mireille BARRAL



Décision n° 16-2021 - Délégation de signature à Xavier LIENARD

La Directrice Générale du CROUS de Nice Toulon

- Vu la loi 55-425 du 16 avril 1955 portant créations des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Vu le décret 65-1009 du 26 novembre 1965 créant un Centre Régional des Œuvres Universitaires dans l'académie de Nice
- Vu la décision du Conseil d'Administration du 30 novembre 2018 autorisant la signature des contrats et des marchés dans la limite du budget voté par le conseil d'administration
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique
- Vu le décret 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- Vu l'arrêté ministériel du 04 mars 2019 portant nomination de Mireille BARRAL dans l'emploi de Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nice-Toulon
- Vu le contrat à durée indéterminée n° 506 du 16/02/2009 portant affectation de Monsieur Xavier LIENARD au CROUS de Nice-Toulon au 19/02/2009

DECIDE


Article 1 : Il est donné délégation de signature permanente et non subdéléguable à Monsieur Xavier LIENARD, responsable de la maintenance et de l'exploitation du site du Var, pour signer au nom de la Directrice Générale :

- la confirmation et certification du service fait.

Article 2 : la présente décision prend effet à compter du 02/04/2021. Elle prend fin automatiquement à la date de fin de fonction de l'intéressé(e) ou après retrait ou simple décision du délégant.

Fait à Nice le : 02/04/2021




Mireille BARRAL



Décision n° 17-2021 - Délégation de signature à Loïc CARADEC

La Directrice Générale du CROUS de Nice Toulon

- Vu la loi 55-425 du 16 avril 1955 portant créations des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Vu le décret 65-1009 du 26 novembre 1965 créant un Centre Régional des Œuvres Universitaires dans l'académie de Nice
- Vu la décision du Conseil d'Administration du 30 novembre 2018 autorisant la signature des contrats et des marchés dans la limite du budget voté par le conseil d'administration
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique
- Vu le décret 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- Vu l'arrêté ministériel du 04 mars 2019 portant nomination de Mireille BARRAL dans l'emploi de Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nice-Toulon
- Vu le contrat N° 148 du 24/03/2020 portant affectation de Monsieur Loïc CARADEC au CROUS de Nice-Toulon au 01/04/2021

DECIDE

Article 1 : Il est donné délégation de signature permanente et non subdélégable à Monsieur Loïc CARADEC, responsable de la maintenance et de l'exploitation de l'Unité de Gestion Hébergement Nice Ouest, pour signer au nom de la Directrice Générale :

- la confirmation et certification du service fait.

Article 2 : la présente décision prend effet à compter du 02/04/2021. Elle prend fin automatiquement à la date de fin de fonction de l'intéressé(e) ou après retrait ou simple décision du délégant.

Fait à Nice le : 02/04/2021




Mireille BARRAL



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des élections et de la légalité
Bureau des élections**

Nice, le **9 - AVR. 2021**

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 13 ET 20 JUIN 2021

**Arrêté reconnaissant d'intérêt général les travaux de mise sous pli
des circulaires et bulletins de vote des candidats à adresser aux électeurs**

--oOo--

**Le préfet des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du travail et notamment ses articles L. 5425-9, R. 5425-19 et R. 5425-20 ;

VU le décret n° 2021-251 du 5 mars 2021, paru le 7 mars 2021 au Journal officiel, portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les travaux de mise sous pli des circulaires et bulletins de vote des candidats à adresser aux électeurs, lors des élections départementales des 13 et 20 juin 2021, sont reconnus d'intérêt général en application des articles L. 5425-9, R. 5425-19 et R. 5425-20 du code du travail.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet des Alpes-Maritimes

S O M M A I R E

Divers.....	2
Crous Nice Toulon.....	2
Delegation Subdeleg. signature pouvoir procuration designat.....	2
Dec 13.2021 Deleg.signat.Dominique VAZIA.....	2
Dec 14.2021 Deleg.signat.Francois DONATO.....	3
Dec 15.2021 Deleg.signat.Alain DARNAUD.....	4
Dec 16.2021 Deleg.signat.Xavier LIENARD.....	5
Dec 17.2021 Deleg.signat.Loic CARADEC.....	6
Prefecture des Alpes-Maritimes.....	7
Direction Elections et Legalite.....	7
Elections.....	7
AP interet.gen.mise sous pli circ.bulletins vote.....	7

Index Alphabétique

AP interet.gen.mise sous pli circ.bulletins vote.....	7
Dec 13.2021 Deleg.signat.Dominique VAZIA.....	2
Dec 14.2021 Deleg.signat.Francois DONATO.....	3
Dec 15.2021 Deleg.signat.Alain DARNAUD.....	4
Dec 16.2021 Deleg.signat.Xavier LIENARD.....	5
Dec 17.2021 Deleg.signat.Loic CARADEC.....	6
Crous Nice Toulon.....	2
Direction Elections et Legalite.....	7
Divers.....	2
Prefecture des Alpes-Maritimes.....	7